



Commune de Forel (Lavaux)

Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 781 17 17 - Fax 021 781 24 40

La Municipalité de Forel (Lavaux)
au Conseil communal de
1072 Forel (Lavaux)

Préavis municipal N° 5/2018 relatif à l'extension de l'épuration communale de « La Demellette », étude des secteurs : Chemins de la Bedaule, de Capochon et de l'Ancienne Pension avec demande de crédit

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. HISTORIQUE

En octobre 2011, un groupe de personnes représentant les habitants des secteurs : Chemins de la Bedaule, de Capochon et de l'Ancienne Pension, interpellait la Municipalité pour un éventuel raccordement à l'épuration communale.

Le plan d'investissement étant déjà élaboré, il a été répondu que l'étude serait envisagée lors de la prochaine législature (2016-2021). Entre-temps, fin 2015, les installations des deux propriétés de la Demellette (Familles Lehmann et Guyot) étaient contrôlées par la Direction Générale de l'Environnement (DGE) qui a constaté que celles-ci n'étaient plus conformes à la loi en vigueur sur la protection des eaux. Après contact avec votre autorité exécutive, le service compétent de la DGE a autorisé exceptionnellement ces deux installations à fonctionner, sachant que l'étude de raccordement de l'épuration de ces secteurs sera prévue avec le plan d'investissement 2016-2021.

2. PREAMBULE

Le plan d'investissement et le plafond d'endettement ont été acceptés par le Conseil communal le 16 décembre 2016 et sous rubrique « Epuration ; Extension EU Demellette - Bedaule + Etude », un montant de CHF 200'000.- était annoncé.

Au printemps 2018, une offre était demandée au BUREAU RLJ SA à Penthaz pour l'étude concernée et les travaux futurs.

3. TRAVAUX

Un premier projet gravitaire, de la Demellette au camping, sur la berge gauche de la Mortigue, avec passage sous le pont vers le camping, pour raccordement au collecteur existant a été refusé par les Services de l'Etat de Vaud pour les raisons suivantes :

- 1) Faible pente, moins de 1% ;
- 2) Profondeur non conforme, moins de 1m sur tuyau, due au croisement avec le canal adjacent ;
- 3) Passage vers le pont du camping pouvant obstruer le flux du ruisseau, par grande pluviométrie. Une surprofondeur de l'ensemble du collecteur n'aurait pas pu permettre son raccordement à la chambre du collecteur existant vers le camping.

C'est pour ces raisons que la Municipalité vous propose une extension par pompage, projet accepté par les Services de l'Etat.

Création d'une fosse de pompage avec conduite de refoulement PE Ø 110mm, longueur de 350m, alimentation électrique, trop plein Ø 160mm, longueur de 60m, drainage Ø 125mm, longueur de 170m.

Le passage du tuyau de pompage se fait le long du radier du pont existant, côté aval, avec isolation.

4. ETUDE D'EXTENSION DU CHEMIN DE LA BEDAULE

Le but de cette étude est de trouver une solution aux raccordements futurs des 17 bâtiments du Chemin de la Bedaule, du Chemin du Capochon et du Chemin de l'Ancienne Pension et de chercher le meilleur tracé de raccordement à l'épuration communale existante, d'où le projet d'extension de la Demellette.

Les installations d'épuration individuelles des eaux de ces bâtiments arrivent, pour certaines, en fin de vie et doivent peut-être être réactualisées.

5. COÛTS : SELON DEVIS ESTIMATIFS ET PRIX ACTUELS DE CES DIFFERENTS TRAVAUX

Coûts		
Génie civil	CHF	98'000.00
Conduite de refoulement	CHF	17'000.00
Isolation conduite sur le pont	CHF	4'200.00
Fosse de pompage équipée + armoire de commande	CHF	43'000.00
Raccordement électrique	CHF	21'500.00
Honoraires travaux	CHF	39'050.00
Honoraires étude extension "Ch. de la Bedaule"	CHF	20'775.00
Géomètre + Perte de cultures, servitudes	CHF	7'000.00
Divers et imprévus	CHF	24'000.00
Total HT	CHF	274'525.00
TVA 7,7%	CHF	21'138.43
Total TTC	CHF	295'663.43

Arrondi à CHF 296'000.--

6. PLAN D'INVESTISSEMENT

Comme vous le constatez, le montant des travaux et de l'étude est plus élevé que prévu dans le plan d'investissement pour ce secteur. Afin de ne pas péjorer ce plan d'investissement et le plafond d'endettement, la Municipalité propose de supprimer l'étude de l'extension de l'épuration du Chemin des Carboles pour 2019 et de reporter le montant attribué, soit CHF 50'000.-, au projet de la Demellette et du Chemin de la Bedaule.

Cette étude (Chemin des Carboles) pourra être reprise lors de la prochaine législature (2021-2026).

Plan des investissements 2016-2021

Objet	2016	2017	2018	2019	2020	2021	total
Sources du Grenet	fr. 1'000'000.00	fr. 400'000.00					fr. 1'400'000.00
Nouveau tracteur	fr. 115'000.00						fr. 115'000.00
Totaux intermédiaires	fr. 1'115'000.00	fr. 400'000.00	fr. -	fr. -	fr. -	fr. -	fr. 1'515'000.00

* Objets pour lesquels de nouveaux emprunts sont à prévoir *

Collecteur EC Liétaz Favaz	fr. 220'000.00						fr. 220'000.00
Accès bus scolaire	fr. 135'000.00						fr. 135'000.00
Trottoir + arrêt bus/RC639	fr. 50'000.00						fr. 50'000.00
Extension EU Petit Jorat	fr. 100'000.00						fr. 100'000.00
Conduite EP Chesauda		fr. 220'000.00					fr. 220'000.00
Conduite EP Bedaule (fin)				fr. 350'000.00			fr. 350'000.00
Conduite EP Gourze (Anc. Pension)		fr. 400'000.00					fr. 400'000.00
Conduite EP Pra Lovat					fr. 150'000.00		fr. 150'000.00
Conduite EP Cornes de Cerf						fr. 200'000.00	fr. 200'000.00
Groupe scolaire : rénovation de 2 classes/an			fr. 150'000.00	fr. 150'000.00	fr. 150'000.00	fr. 150'000.00	fr. 720'000.00
Pres de Bamps : caserne SDS + bassin de rétention			fr. 2'200'000.00				fr. 2'200'000.00
Pigeon : réfection du toit			fr. 180'000.00				fr. 180'000.00
Pavillon : étanchéité + rénovation sous-sol					fr. 300'000.00		fr. 300'000.00
Bude EU STEP Raccordement SIGECully y compris micropolluants		fr. 100'000.00					fr. 100'000.00
Extension EU Demelette-Bedaule 1ère partie + étude solde			fr. 200'000.00				fr. 200'000.00
Bude EU au Ch. des Carboles				fr. 50'000.00			fr. 50'000.00
Eau & EU Chercotte suite (eau potable)		fr. 500'000.00					fr. 500'000.00
Bude et réalisation route des Tavernes		fr. 1'100'000.00					fr. 1'100'000.00
Aménagement place de la Grande Salle				fr. 100'000.00			fr. 100'000.00
Place du Pavillon (du bas)						fr. 50'000.00	fr. 50'000.00
Traversée du Pigeon + place Colombarium + aménagement cimetière			fr. 150'000.00		fr. 170'000.00		fr. 320'000.00
Surfaçage Jubin - giratoire des Deux-Ponts ECF		fr. 100'000.00					fr. 100'000.00
Construction abri matériaux dépôt (syncro avec caserne des pompiers)				fr. 200'000.00			fr. 200'000.00
Traversée de la Tuillière				fr. 130'000.00			fr. 130'000.00
Aménagement giratoire du Chêne			fr. 90'000.00				fr. 90'000.00
* Totaux *	fr. 505'000.00	fr. 2'520'000.00	fr. 3'000'000.00	fr. 1'010'000.00	fr. 800'000.00	fr. 440'000.00	fr. 8'275'000.00

Totaux généraux	fr. 1'620'000.00	fr. 2'920'000.00	fr. 3'000'000.00	fr. 1'010'000.00	fr. 800'000.00	fr. 440'000.00	fr. 9'790'000.00
------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------	-----------------------	-------------------------

7. PLANNING

Si le préavis est accepté tel que présenté, dès fin octobre 2018 : enquête publique et mise en soumission du projet à diverses entreprises de la région.

Les travaux sont prévus à la reprise des entreprises de génie civil en janvier 2019.

Une séance d'information a déjà eu lieu avec tous les propriétaires des bâtiments concernés par cette extension EU, les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles.

8. FINANCEMENT

La Municipalité vous propose le financement suivant :

CHF 200'000.- par un emprunt auprès d'établissements de la place, amortissement au maximum sur 20 ans. Intérêts au taux du marché actuel. Le reste, soit CHF 96'000.- : par les taxes d'introduction des bâtiments raccordés soit CHF 18'000.- hors TVA. Le solde de CHF 78'000.- par la liquidité courante et amorti par la réserve comptable épuration, celle-ci étant d'un montant de CHF 721'562.67 au 31 décembre 2017.

9. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAUX)

Vu le préavis municipal N° 5/2018,
Où le rapport de la Commission des finances,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à exécuter l'extension de l'épuration communale de « La Demellette », étude des secteurs : Chemins de la Bedaule, de Capochon et de l'Ancienne Pension avec demande de crédit
- De lui accorder pour ce faire un crédit de CHF 296'000.-- financé tel que proposé au point 8 du présent préavis.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

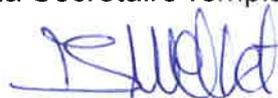
La Syndique :



S. Audino



La Secrétaire-remplaçante :



J. Mellioret

Adopté en séance de Municipalité du 13 août 2018

Municipal responsable : M. Jean-Pierre Bovet